



**COOPÉRATION CAMEROUN-UNION EUROPÉENNE
CAMEROON-EUROPEAN UNION COOPERATION**

PROGRAMME D'APPUI A LA STRUCTURATION DE LA SOCIETE CIVILE

**PROGRAMME D'APPUI A LA STRUCTURATION
DE LA SOCIETE CIVILE AU CAMEROUN
PASOC**

OPERATION DECENTRALISEE INDIRECTE PRIVEE

ENGAGEMENT FINANCIER GLOBAL N° 9 ACP CM 15

DEVIS-PROGRAMME N° 3

PÉRIODE DE CROISIÈRE (incluant la clôture)

DU 1er juin 2010 AU 30 Novembre 2011

**Montant total du budget du devis-programme en monnaie nationale :
1 170 981 130 FCFA (Un milliard cent soixante dix millions neuf cent quatre
vingt un mille cent trente francs CFA)**

**Montant total de la partie régie du budget en monnaie nationale :
1 170 981 130 FCFA (Un milliard cent soixante dix millions neuf cent quatre
vingt un mille cent trente francs CFA)**

**dont partie exécutable en monnaie nationale :
1 170 981 130 FCFA (Un milliard cent soixante dix millions neuf cent quatre
vingt un mille cent trente francs CFA)**

Partie exécutable en EURO : 0 EURO

Liste des acronymes

ACP	: Afrique – Caraïbes - Pacifique
AFD	: Agence Française de Développement
BIT	: Bureau International du Travail
CAON	: Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
CCFD	: Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
COS C2D	: Comité de suivi du Contrat de Développement et Désendettement
DAO	: Dossier d'Appel d'Offre
DUE	: Délégation de l'Union Européenne
DP	: Devis Programme
DSRP	: Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
FED	: Fonds Européen de Développement
FGF	: Fond de Gestion des Forêts
FSM	: Forum Social Mondial
GIC	: Groupement d'Intérêt Communautaire
GTZ	: Coopération technique allemande
MINEPAT	: Ministère de l'Economie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
OSC	: Organisation de la Société Civile
OR	: Organisation relai du PASOC
PACDDU	: Programme d'Appui aux Capacités Décentralisées de Développement Urbain
PASOC	: Programme d'Appui à la Structuration de la Société Civile Camerounaise
PCPAC	: Programme Concerté Pluri Acteurs Cameroun
PNDP	: Programme National de Développement Participatif
PNG	: Programme National de Gouvernance
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTTE	: Pays pauvre Très Endetté
SNV	: Société Néerlandaise de Développement
UCAC	: Université Catholique d'Afrique Centrale
UGP	: Unité de Gestion du Programme

TABLE DES MATIERES

1. PROGRAMME D' ACTIONS	4
1.1. Résumé.....	4
1.2. Contexte : les enseignements des DP2 et DP1 ainsi que de l'évaluation.....	4
1.3. Cadre logique.....	8
1.4. Activités à mettre en œuvre	8
1.4.1. Objectif global.....	8
1.4.2. Objectif spécifique	8
1.4.3. Résultats	8
1.4.4. Activités	10
1.5. Mise en œuvre	16
1.5.1. Moyens physiques et non physiques	16
1.5.2. Organisation	16
1.5.3. Conditions spéciales.....	17
1.6. Calendrier prévisionnel d'exécution.....	18
2. BUDGET	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3. PLAN DE FINANCEMENT	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4. MODALITES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES DE MISE EN OEUVRE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.1. Comité de pilotage.....	Erreur ! Signet non défini.
4.2. Structure de gestion.....	Erreur ! Signet non défini.
4.3. Régisseur et Comptable.....	Erreur ! Signet non défini.
4.4. Période couverte	Erreur ! Signet non défini.
4.5. Montant de la partie régie du budget du devis-programme ..	Erreur ! Signet non défini.
4.6. Compte(s) bancaire(s) « devis-programme » (ou « projet »)	Erreur ! Signet non défini.
4.7. Dotation initiale (avance/préfinancement)	Erreur ! Signet non défini.
4.8. Justification des dépenses	Erreur ! Signet non défini.
4.9. Procédures de passation des marchés et d'octroi des subventions....	Erreur ! Signet non défini.
4.10. Procédures de décaissement	Erreur ! Signet non défini.
4.11. Gestion du personnel	Erreur ! Signet non défini.
4.12. Modifications du devis-programme en cours d'exécution	Erreur ! Signet non défini.

- 4.13. **Rapports d'exécution**.....Erreur ! Signet non défini.
- 4.14. **Clôture de la partie régie du budget du devis-programme**....Erreur ! Signet non défini.
- 4.15. **Audit(s) (*le cas échéant*)**Erreur ! Signet non défini.
- 4.16. **Régime fiscal et douanier**Erreur ! Signet non défini.

- 5. **SIGNATURES**..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

- 6. **ANNEXES**..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

1. PROGRAMME D' ACTIONS

1.1. Résumé

Le Programme d'Appui à la Structuration de la société Civile au Cameroun (PASOC) est financé par le IXe FED et est régi par la convention de financement n°9624CM signée entre la République du Cameroun et la Commission Européenne, respectivement représentée par Le MINEPAT, Ordonnateur National et l'ordonnateur subdélégué du FED

Ce programme dont l'objectif global est d'assurer la participation et la contribution pleines et entières des acteurs non étatiques dans la définition, la programmation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des programmes et politiques nationales de développement économique et social pour lutter contre la pauvreté, a pour objectif spécifique le renforcement institutionnel de la société civile, à travers le développement des capacités organisationnelles et techniques et l'amélioration de son fonctionnement. Il s'étend sur l'ensemble du territoire pour une durée d'intervention de quarante huit (48) mois dont 5,5 mois de démarrage et 6 mois de clôture.

Articulé autour de quatre composantes : la mise en réseau (dont l'information et la communication), le renforcement des capacités, un fonds de subvention, le cadre juridique, le PASOC implique les différentes composantes de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme. Elles ne sont pas de simples bénéficiaires du programme mais des partenaires actifs pour sa réalisation.

Le travail d'évaluation mené en novembre/décembre 2009, associé à l'élaboration d'un programme société civile sur le 10^e FED, amènent quelques inflexions du DP3 du PASOC par rapport aux deux premiers programmes de croisière. Ce DP3 est le dernier, d'une durée de 18 mois, il inclut une phase de clôture de 6 mois.

Ce troisième devis programme d'une durée de 18 mois inclut 6 mois de clôture.

1.2. Contexte : les enseignements des DP2 et DP1 ainsi que de l'évaluation

D'une manière générale, le DP3 est la continuité des deux devis de croisière précédents. Les processus de structuration engagés sur le DP1 et le DP2 doivent continuer à être appuyés. A la suite de l'évaluation quelques inflexions sont données en tenant compte des budgets restants (y compris la mobilisation des imprévus sur la 2^e et la 3^e composante). Le PASOC met en œuvre ses activités dans une double logique : logique de la demande et logique de recherche/action qui devra être capitalisée pour le prochain programme société civile sur le 10^e FED. Conformément à la convention entre la commission de l'UE et la République du Cameroun, le PASOC s'inscrit résolument dans une logique de la demande (extrait de la convention 9634/CM) :

« En vue d'assurer la viabilité des interventions, une attention particulière sera consacrée aux aspects suivants :

- *Centrer le programme sur la base de la demande et la participation volontaire plutôt que sur la base de l'offre*

- *Accompagner les acteurs de la société civile (...) pour atteindre la structuration de leurs initiatives.*
- *Assumer un rôle de facilitateur et chercher un maximum d'implication de la société civile dans la réalisation du programme.*
- *Etablir une stratégie de concertation avec les OSC. »*

Afin de respecter cette logique de la demande, depuis son premier devis programme et à l'issue des ateliers participatifs du DP0, le PASOC s'appuie sur les principes de travail suivants :

- Accompagner des dynamiques de la société civile, endogènes et/ou préexistantes au PASOC
- Renforcer les liens entre les acteurs de la société civile internationale et les acteurs camerounais
- Favoriser l'expertise de proximité par les pairs
- Avancer sur le principe de la collégialité dans la mise en œuvre des activités du PASOC
- Maintenir le PASOC dans son positionnement d'outil au bénéfice de la société civile et non pas d'acteur de la société civile.
- Raisonner en termes de processus structurant plutôt qu'en termes d'objectif de structuration
- Développer une pensée exigeante et propre à la société civile sur ses spécificités. Pour ce faire un conseil scientifique auprès du PASOC sera mis en place.
- Impliquer les agents de l'Etat (déconcentrés et collectivités territoriales) dans la compréhension des enjeux du PASOC en mettant l'accent sur les ministères en relation avec la société civile et les ministères en charge des minorités et des populations vulnérables.
- S'inscrire pour certaines activités innovantes dans une démarche de recherche action qui permettra d'orienter le prochain programme SC sur le 10^{ème} FED
- S'appuyer sur l'échelon décentralisé de la région pour asseoir le PASOC
- Favoriser les synergies avec les programmes des partenaires techniques et financiers existants, venir en complémentarité avec ceux ci.
- Mettre en œuvre opérationnellement le PASOC au travers d'associations au niveau provincial, structures relais pour le PASOC
- Se mettre en perspective de travail sur la durée du PASOC et le programme SC qui suivra.

C'est en respectant ces orientations qui reprennent l'esprit de la déclaration de Paris et qui serviront à nouveau dans le DP3, que le PASOC a mené ses activités dans plusieurs directions.

Il a, dans un premier temps mis à la disposition de la société civile dans le cadre des composantes 1,2 et 4, une série d'outils dans une logique de recherche action. Le PASOC n'est pas un acteur de la société civile, il n'a pas à structurer la société civile à sa place mais il est un facilitateur pour accompagner les dynamiques endogènes de la société civile. Dans ce cadre, l'évaluation a estimé que le PASOC devait avoir une stratégie genre plus explicite. L'approche « gender mainstreaming » sera adoptée.

La mise en place des organisations relais (OR) dans chacune des régions a permis au PASOC de démultiplier ses actions dans tout le pays comme cela est prévu dans la convention. L'évaluation a soulevé quelques ambiguïtés dans les relations contractuelles entre l'UGP et les OR. Inscrites dans une logique de prestation de service, les OR répondent aux demandes du l'UGP dans le respect

des spécificités de chaque région. Le DP3 ne modifie pas le cadre contractuel, mais une réflexion sera menée avec les OR pour tirer des enseignements dans le cadre du prochain programme SC qui succédera au PASOC. Ces OR permettent de solutionner en partie le problème du budget de fonctionnement du PASOC trop restreint pour permettre le recrutement par l'UGP des 3 expertises salariées prévues dans la convention (expert en formation, en communication et en droit).

L'évaluation a estimé que la stratégie de communication du PASOC n'était pas suffisamment explicite, un effort d'explicitation sera fait dans ce sens notamment autour des effets structurants des projets de plaidoyer menés par les OSC camerounaises. La communication du PASOC qui a toutefois été sélectionnée comme « best practices » par la Commission sera plus institutionnelle.

L'expertise citoyenne, c'est-à-dire non institutionnelle ou encore alternative, propre aux acteurs de la société civile et qui vient en complément de l'expertise officielle et non contre elle, est une orientation qui a donné des résultats et qui sera développée dans le DP3.

Dans le cadre du DP3, les travaux engagés dans la composante 4 (code d'éthique, propositions d'amélioration du cadre juridique) seront finalisés.

Les ateliers préparatoires au DP1 pendant le DP0 ont abordé la question des thématiques sur lesquelles le PASOC devra se concentrer. Il est apparu que les questions relatives à **la jeunesse, à l'égalité entre les femmes et les hommes et l'accès aux droits humains dans leurs dimensions politiques, civiques, économiques, sociales, culturelles et environnementales**, étaient trois champs thématiques suffisamment circonscrits pour cadrer les activités du PASOC et suffisamment ouverts pour intéresser le plus large éventail d'OSC.

Il faut noter que l'évolution des agents de l'Etat dans leur compréhension et la perception du rôle des acteurs de la société civile dans l'espace public est une des clefs de réussite du programme. Les ateliers à destination des agents de l'Etat organisés sur le DP1 et le DP2 ont montré leur utilité. Cette stratégie d'implication sera maintenue dans le DP3 dans deux directions : reconduction des formations à destination des agents de l'Etat et renforcement de la stratégie de plaidoyer pour améliorer, au travers des OSC, le dispositif d'agrément des ONG.

Le financement de réunions de concertation au sein de la société civile et de réunions statutaires ou de mobilisation au sein des structures elles mêmes, ont été plébiscitées. Afin d'assurer un esprit militant et volontariste et d'éviter une course aux perdiems, le PASOC ne prend en charge que les coûts liés au transport, au secrétariat, aux locations de salles et à l'expertise qui doit être mobilisée. Il ne prend pas en charge le logement et la nourriture, Cette orientation sera développée dans le DP3 en favorisant les structures collectives (réseaux, plate formes, faîtières).

La participation à des événements internationaux. Cette activité n'est pas une simple prise en charge de participation à des séminaires coûteux, comme ils se multiplient dans le monde. L'appui à des événements internationaux (FSM, Contre Sommet, réunions sur les Droits de l'Homme) passe nécessairement par une réunion préparatoire et une réunion de restitution. Dans un souci de structuration, ces réunions obligent les OSC à réfléchir au mandat qu'ils donnent aux participants à l'agenda international. Ces activités ont démontré leurs effets structurants. Cette orientation sera maintenue sur le DP3.

Sur le DP1 et le DP2 les OR ont déjà mis en œuvre pour le compte de l'UGP plusieurs activités : réunions grand public, ateliers d'écriture pour l'appel à propositions du PASOC, plan de formation pour les OSC, consultations de proximité. Cette stratégie de mise en œuvre du PASOC sera maintenue.

Sur le DP1 et le DP2 des dérogations pour traiter avec les OR hors du droit commun (gré à gré) ont du être sollicitées et ont été obtenues auprès de la DUE. Sur le DP3 ces demandes hors du droit commun pourraient être renouvelées.

Dès le démarrage du DP1 l'UGP a pris soin de proposer sa définition de la société civile et le périmètre qu'elle englobe. Cette définition, a été présentée dans tout le Cameroun au cours d'une trentaine de réunions publiques, de dix ateliers à destination des agents de l'Etat, de deux ateliers pour les médias et d'un atelier spécifique pour les opérateurs économiques. Cet effort important appuyé à partir de supports écrits et audio visuels a permis de clarifier le concept et de travailler sur une base solide.

Le DP1 a permis des contacts formels entre le PASOC et d'autres partenaires au développement via le comité multi bailleur ou des collaborations opérationnelles. Cette stratégie sera poursuivie sur le DP3.

La société civile que le PASOC souhaite renforcer, c'est l'ensemble des citoyens qui, en vertu des droits qui leurs sont reconnus et au travers des organisations collectives qu'ils se sont donnés, interagissent avec l'Etat (les pouvoirs publics, les institutions publiques nationales ou internationales, la représentation nationale) d'une part et les acteurs du marché d'autre part. Ces acteurs organisés collectivement (ONG collectives, associations à but non lucratif, mouvements, syndicats, communautés religieuses...) travaillent dans l'espace public et relaient les valeurs, les besoins, les demandes et les revendications des citoyens, fondés sur l'universalité des droits, auprès de l'Etat et des entreprises du secteur marchand.

Au cours du DP1 et du DP2, le PASOC a publié 9 « cahiers du PASOC », mené et restitué 7 études concernant différents aspects sur la société civile. 5 de ces 7 études ont été confiées à des experts militants de la société civile. Cette approche travaillée en liaison avec le conseil scientifique sera maintenue sur le DP3 dans une perspective de capitalisation pour le prochain programme SC sur le 10^e FED. Les résultats du 1^{er} appel à propositions ont largement démontré que la mobilisation d'une expertise citoyenne était l'une des clefs de la réussite d'un projet de plaidoyer (à côté de l'action portée collectivement).

Cette expertise citoyenne qui est au cœur des capacités des acteurs de la société civile sera maintenue dans le cadre des projets sélectionnés dans l'Appel à Proposition de la 3^e composante. En effet, le plaidoyer vise à influencer les politiques des décideurs publics. Trois approches concourent à cette influence : a) les campagnes d'opinion, b) le lobbying c) la participation aux événements nationaux ou internationaux. Loin d'être un simple activisme militant, le plaidoyer est d'abord une capacité qui demande pour être mise en œuvre une réelle expertise citoyenne qui s'appuie sur une pensée exigeante et l'identification des bonnes pratiques de développement menées par les OSC.

Le DP1 et le DP2 ont accompagné l'émergence d'une initiative de structuration autour des ONG agréées. C'est cette initiative qui portera les activités liées aux discussions et aux propositions issues de la société civile pour revitaliser le processus d'agrément des ONG sera maintenu.

Sur la question syndicale, le PASOC a appuyé plusieurs activités favorisant les convergences au sein de cette famille d'acteurs de la société camerounaise. La collaboration permanente avec le PAMODEC de la coopération française et le BIT sera maintenue.

1.3. Cadre logique

Le cadre logique fait l'objet d'une présentation détaillée à l'annexe 2

1.4. Activités à mettre en œuvre

1.4.1. Objectif global

L'objectif global de développement auquel entend contribuer le projet et par conséquent le présent devis-programme est d'assurer la participation et la contribution pleines et entières des acteurs non étatiques dans la définition, la programmation, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des programmes et politiques nationales de développement économique et social pour lutter contre la pauvreté.

1.4.2. Objectif spécifique

L'objectif spécifique du projet et par conséquent du présent devis-programme est le renforcement institutionnel de la société civile par le développement des capacités organisationnelles et techniques ainsi que l'amélioration du fonctionnement de ses composantes.

1.4.3. Résultats

Les résultats attendus des activités à mettre en œuvre au cours de la période couverte par le présent devis-programme sont :

Résultat 1 : (composante 1) Les Organisations de la Société Civile (OSC) se connaissent, génèrent et partagent de l'information stratégique et se constituent en réseaux par secteurs thématiques et/ou par zones géographiques afin de se concerter et élaborer des stratégies et des plans d'action à mettre en œuvre dans le cadre de dynamiques collectives en synergie avec les politiques publiques nationales.

Résultat 2 : (composante 2) Les capacités des OSC et leurs compétences en matière d'analyse politique et de dialogue sont durablement renforcées leur permettant de jouer, en concertation et de façon professionnelle, leur rôle de partenaire.

Résultat 3 : (composante 3) Les OSC consolident leurs expériences et compétences par l'élaboration et la mise en œuvre efficace de projets d'appui à leurs structurations.

Résultat 4 : (composante 4) Un cadre juridique incitatif capable de favoriser la mise en œuvre institutionnelle des partenariats entre les OSC entre elles et entre les OSC et l'Etat ou d'autres partenaires au développement, est connu et appliqué.

Plus spécifiquement, les résultats attendus à l'issue du DP3 sont :

Pour la composante 1 mise réseau, information et communication :

- 1.1.1 La connaissance des concepts de la société civile (espace public, accès aux droits etc.) est partagée par les acteurs de la société camerounaise (société civile, acteurs étatiques, acteurs économiques et médias).
- 1.1.2 Les acteurs de la société civile utilisent le PASOC comme un outil à leur service et non pas comme une organisation ou un acteur à part entière
- 1.1.3 Les OSC travaillent sur leurs convergences et mettent à disposition des informations sur leurs thématiques
- 1.1.4 Les OSC sont plus présentes dans l'espace public autour des trois thématiques du PASOC.
- 1.1.5 Des informations générales et d'actualité sur les OSC sont accessibles et mises à jour par la mise en place d'une base de données exhaustive.
- 1.1.7 Les acteurs de la société civile camerounaise s'inscrivent dans les dynamiques des sociétés civiles internationales.
- 1.1.8 Les OSC se concertent en permanence avec le PASOC et contribuent aux orientations du PASOC
- 1.1.9 La mémoire collective des OSC est maintenue et partagée par une documentation régulière de leurs activités et par la capitalisation.

Montant total des activités de la composante 1 : 38 995 000 FCFA
--

Pour la composante 2 renforcement des capacités :

- 1.2.1 Des services mutualisés de qualité et de proximité sont disponibles pour les OSC
- 1.2.2 Un fonctionnement collégial prévaut dans la mise en œuvre du PASOC.
- 1.2.3 Des outils méthodologiques de mise en œuvre d'actions de plaidoyer sont disponibles pour les OSC.
- 1.2.4 Des OSC ont acquis une capacité à mener des actions de plaidoyer de qualité ayant un impact sur les décideurs publics
- 1.2.5 Les OSC réalisent des audits agréés et des diagnostics pour améliorer leur fonctionnement et asseoir leur crédibilité et asseoir leurs besoins en formation.
- 1.2.6 Les acteurs de la société civile partagent collectivement des objectifs institutionnels et se regroupent formellement pour mener des activités institutionnelles communes, et ils sont capables de développer une vision à moyen terme de leur mission par des plans d'orientation adaptés à leur réalités.
- 1.2.7 Des OSC de 2e niveau, organisations relais du PASOC, sont capables de mener des plans de formation en comptabilité, gestion, et dans les champs de travail du PASOC pour les OSC de 1er et 2e niveau.
- 1.2.8 Les OSC travaillent de manière plus professionnelle avec les médias.
- 1.2.9 Les OSC et leurs partenaires camerounais disposent de compétences de haut niveau sur les dynamiques propres à la société civile.

Montant total des activités de la composante 2 : 190 755 000 FCFA

Pour la composante 3 gestion du fonds de subvention

- 1.3.1 Des OSC ont la capacité de répondre professionnellement au 2^e appel à proposition du PASOC.
- 1.3.2 Grâce à l'accès au fonds de subvention du 1^{er} appel à proposition, des OSC apportent leur contribution de manière pertinente et positive aux débats publics

Le fonds de subvention (1 milliard de CFA pour la durée du PASOC) a été divisé en deux tranches : 40% sur le DP2 et 60 % sur le DP3. Pour cette composante, le présent DP2 réalisera d'une part les activités sélectionnées sur le DP2 et d'autre part préparera les TdR des AP, lancera les AP et sélectionnera les OSC bénéficiaires de la seconde campagne. Les activités liées à la seconde campagne seront budgétées et réalisées dès le démarrage du DP3.

Le suivi administratif et financier des projets sur le terrain sera confié aux OR. Une méthodologie et des outils communs de travail seront mis en place.

Montant total des activités de la composante 3 : 685 700 000 FCFA

Pour la composante 4 cadre juridique

- 1.4.1 Les OSC connaissent et valorisent le cadre juridique existant
- 1.4.2 Des OSC s'approprient une démarche qualité portée collectivement
- 1.4.3 Les OSC construisent des structures de coordination communes ayant vocation à être reconnues par les pouvoirs publics, capables de les représenter, de porter leurs préoccupations institutionnelles communes et de mettre en œuvre une politique de certification interne.
- 1.4.4 Des partenaires au développement envisagent de s'approprier la démarche qualité portée par les OSC
- 1.4.5 Des OSC élaborent des propositions d'actualisation du cadre juridique qui seront proposées aux pouvoirs publics dans les DP suivants.
- 1.4.6 Des mécanismes de facilitation à l'accès aux financements institutionnels sont travaillés.
- 1.4.7 Les syndicats avancent dans leur structuration collective.

Montant total des activités de la composante 4 : 33 900 000 FCFA
--

1.4.4. Activités

Les activités à mettre en œuvre pour atteindre chacun des résultats mentionnés au paragraphe précédent sont

N° CL	Activités	Commentaires et précisions
Composante 1 : mise en réseau, communication et information : 38 995 000 FCFA		
1.1.1.4	Formation/information des agents de l'Etat autour des notions de société civile. Montant de l'activité : 8 665 000 FCFA	Les 10 premiers séminaires organisés sur le DP1 ont permis de définir des pistes de travail pour améliorer les relations entre les agents de l'Etat et les OSC. Sur le DP2, un séminaire national a permis l'adoption d'une vision partagée sur la notion de société civile. Sur le DP3 ce travail sera renforcé par des travaux menés avec l'ENAM ou dans le cadre des conférences des services centraux et extérieurs des ministères.. L'objectif est d'accroître la fluidité de la communication entre les agents de l'Etat et les OSC. En amont un recensement des lieux de concertation formel entre la S/C et l'Etat sera effectué.
1.1.3.1	Développement du site web du PASOC, notamment dans sa dimension bilingue	Tous les documents produits par le PASOC doivent être présents sur le site en versions française et anglaise. L'animation du site doit être assurée par de l'appui type volontariat international ou des piges

	Montant de l'activité : 2 000 000 FCFA	spécifiques. Les liens avec les autres sites de la société civile seront développés afin de permettre le maintien du site après la fin du programme dans la perspective du nouveau programme SC
1.1.3.2	Appui à la création, au développement et au fonctionnement de sites de la société civile autour des champs thématiques du PASOC Montant de l'activité : 4 320 000 FCFA	Sur le DP1 ce type d'appui a connu un certain succès. Sur le DP2 il est apparu que certaines OSC ne cherchaient qu'une visibilité en créant ou en développant un site. Sur le DP3 l'accent sera mis sur les sites réellement interactifs et collectifs privilégiant la diffusion de l'information. Ces appuis se feront sous la forme d'une subvention inférieure à 10 000 Euros. Les réseaux promouvant une approche genre seront également privilégiés. Une évaluation interne réalisée par l'UGP a montré qu'il fallait privilégier les sites des OSC qui sont dans une démarche collective de diffusion de l'information.
1.1.4.4	Développement de la visibilité des OSC dans l'espace public dans les 3 champs thématiques du PASOC. Montant de l'activité : 4 000 000 FCFA	Conformément au point « d » de l'axe 1 de la convention de financement, promotion d'émissions radios et télévision sur des sujets collectifs portés par les OSC et soutien aux publications de la société civile. Ces appuis se feront sous la forme d'une subvention inférieure à 10 000 Euros., à la demande des OSC. Les démarches collectives autour de plate formes ou de réseaux seront privilégiées.
1.1.5.1	Développement de la base de données sur les OSC selon un principe déclaratif Montant de l'activité : 3 100 000 FCFA	La base de données du PASOC montée sur le DP1 a été mis en ligne sur le site du PASOC dans le cadre du DP2. Conformément au point « a » de la convention de financement et dans le cadre du DP3, la possibilité pour les OSC de mettre à jour leurs données sera travaillée ainsi que le transfert de cette base sur un site de notoriété de la société civile. Ces activités seront menées soit dans le cadre d'un contrat de service pour les aspects techniques soit sous forme de subvention pour la structure qui sera amenée à faire vivre la base. La base servira de support pour le mapping qui sera mené sur le prochain programme SC sur le 10 ^e FED. Une consultation sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt sera organisée pour identifier des OSC en capacité de prendre le relai de la base dans le cadre du prochain programme.
1.1.7.1	Appui aux OSC pour leur participation utile aux agendas internationaux (Agences de l'ONU, FSM, etc.) Montant de l'activité : 13 110 000 FCFA	Les grands réseaux et les organisations leaders dans leur domaine doivent s'arrimer aux débats internationaux qui concernent leurs préoccupations et qui dépassent l'échelle du Cameroun. Réunions préparatoires au Cameroun. Expertise citoyenne spécifique. Prise en charge des voyages. Réunions de restitution. L'accent sera mis sur la préparation et la restitution large de la participation à ces agendas internationaux. A titre indicatif, le coût de cette activité a été calculé sur la base de la prise en

		charge complète de deux délégations de trois personnes. Le guide des procédures du PASOC précisera les conditions d'accès au financement de ces délégations, notamment la justification d'une stratégie dans un agenda international l'obligation de l'organisation de réunions de restitution. les OSC s'inscrivant dans des dynamiques collectives dans les 3 champs thématiques du PASOC seront privilégiés. Ces appuis se feront sous la forme de subventions.
1.1.9.1	Mise en place d'un dispositif de documentation et de capitalisation sur la société civile au Cameroun. Montant de l'activité : 3 800 000 FCFA	Un conseil scientifique du PASOC a été créé sur le DP1. Réalisation et diffusion de monographies utiles sur la société civile au Cameroun. Acquisition par l'UGP d'ouvrages et de la documentation utile. Dans un souci de pérennité, le DP3 travaillera sur le portage progressif du dispositif par des structures ad hoc (centres de recherche, centres de ressources mutualisés, ou les centres de DOX que certaines OR ont mis en place). Le conseil scientifique assure la supervision des publications du PASOC. Depuis le DP1, un poste de volontaire spécialisé en documentation appuie le conseil scientifique pour gérer toute la documentation utile et nécessaire. Ce poste dont la fiche a déjà été présenté dans la demande de dérogation AFVP, est financé sur le budget fonctionnement. Une étude spécifique sur le rôle de la sté civile dans les programmes FED sera menée.
Composante 2 : Renforcement des capacités : 190 755 000 FCFA		
1.2.1.2	Animation du PASOC par et avec les OSC avec un focus sur le genre Montant de l'activité : 10 625 000 FCFA	Le DP1 a identifié et sélectionné une organisation Relai par région. S'appuyant sur une collégialité, ces OR sont chargées de mettre en œuvre en région les activités menées directement par le programme. Elles travaillent dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et dans le cadre de contrats de services. Elles doivent se concerter, mener des réunions spécifiques en fonction des dynamiques sociales de leur région. En outre le PASOC doit les réunir régulièrement afin d'assurer un pilotage cohérent du programme. Ce budget financera donc les réunions régionales et nationales que le PASOC organisera avec les OR. Ces activités seront financées directement par le PASOC « le gender mainstreaming » sera plus spécifiquement évoqué lors de ces réunions. Les TdR sur le rôle des OR seront précisés.
1.2.3.1	Développement de la stratégie de formation au plaidoyer engagé sur le DP1 pour les OSC pendant la durée du PASOC. Montant de l'activité :	La capacité de plaidoyer est la capacité technique spécifique de la société civile. Elle contribue à la structuration de la SC autour de convergences d'idées. L'expérience du DP1 et du DP2 a montre que les plates formes ou collectifs solides se construisent autour d'activités communes. Les appels à propositions (composante 3) prévoiront, entre autres, ce type d'activité. 20 formateurs au plaidoyer (2 par région) ont été sélectionnés par les

	22 900 000 FCFA	OR en partenariat avec les collégialités et formés à Yaoundé sur le DP1. Les bénéficiaires mettront en œuvre les activités de plaidoyer qu'elles auront identifiées elles mêmes dans le respect de la logique de la demande.
1.2.3.2	Appui méthodologique et financier pour faciliter et capitaliser les tenues de réunions des coordinations, plates formes, collectifs, etc. dans les 3 champs thématiques du PASOC	La circulation d'une information bien documentée est nécessaire pour que les membres des associations s'approprient les activités de leurs structures. Il s'agira ici d'appuyer l'organisation de ces réunions par la prise en charge de la production des actes des ateliers, la formalisation des recommandations, les positions communes, le transport. Afin que ces réunions correspondent vraiment à une implication réelle des participants ces appuis ne prendront pas en charge les frais d'hébergement et de nourriture des participants. Dans les critères de sélection ; le critère de travail effectif de la structure candidate avec les citoyens à la base sera déterminant. Les réunions d'informations données par les membres de la société civile du COPIL à leurs familles d'acteurs seront organisés sur cette ligne.
	Montant de l'activité : 13 910 000 FCFA	
1.2.3.3	Appui méthodologique et financier pour la participation active des OSC aux débats publics dans le cadre des mécanismes portés par les pouvoirs publics (nationaux ou locaux)	Les mécanismes formels de participation de la société civile à des politiques publiques existent mais les participants à ces dispositifs n'ont pas toujours les moyens ni l'habitude d'y participer activement, dans le cadre d'un renforcement du dialogue avec les pouvoirs publics et de la participation citoyenne. Ces appuis se feront sous la forme de subventions. (suivi BIP, DSRP, CCM, et autres mécanismes institutionnels) Dans les critères de sélection ; le critère de travail effectif de la structure candidate avec les citoyens à la base sera déterminant.
	Montant de l'activité : 11 560 000 FCFA	
1.2.3.5	Etudes de capitalisation avec un focus sur le genre	L'approche plaidoyer, comme processus de structuration de la société civile promue par le PASOC doit être capitalisée. La structuration citoyenne autour de la question du genre sera plus spécifiquement regardée.
	Montant de l'activité : 4 900 000 FCFA	
1.2.5.3	Mise à disposition des OSC du dispositif de diagnostic de proximité (en partenariat avec les organisations relais)	Environ 15 audits de proximité ont été réalisés sur les DP1 et DP2. Sur le DP3, les auditeurs de proximité : - effectueront un suivi accompagnement des structures déjà auditées en conformité avec les recommandations de l'évaluation et le point « b » de l'axe 2 de la convention de financement. - réaliserons de 30 nouveaux audits sélectionnés par les OR.
	Montant de l'activité 24 400 000 FCFA	
1.2.5.4	Capitalisation sur le dispositif d'audit de proximité.	En vue de la préparation du prochain programme SC sur le 10e FED, la capitalisation portera notamment sur l'effet structurant de cette forme de renforcement des capacités.
	Montant de l'activité : 2 000 000 FCFA	

1.2.6.1	Appui à la structuration institutionnelle et formelle des OSC au travers des 3 champs thématiques du PASOC. Montant de l'activité : 15 260 000 FCFA	Appui méthodologique et financier sur les processus de structuration formelle (fédérations, faïtières) Appui méthodologique et financier pour que les OSC tiennent dans de bonnes conditions démocratiques leurs réunions statutaires Des activités communes sont porteuses de structuration. Ces appuis se traduiront par la prise en charge de certains coûts de réunions. Dans une logique de recherche action réfléchie en liaison avec le conseil scientifique du PASOC, une documentation de ces processus sera nécessaire pour en mesurer l'impact à la fin du PASOC. Ces appuis ne prendront pas en charge les frais d'hébergement et de nourriture des réunions. Cet appui sera financé par des subventions inférieures à 10 000 euros.
1.2.7.2	Mise en œuvre des cycles de formation à la vie associative. (en partenariat avec les organisations relais) Montant de l'activité : 55 000 000 FCFA	Pendant la durée du DP3, les OR, dans le cadre de contrats de prestation de services, mettront en place des cycles de formation à destination des OSC de leur région selon le même dispositif que dans le DP1 et le DP2 (gestion, management, vie associative) en intégrant les ajouts pédagogiques travaillés sur le DP2 (andragogie, citoyenneté).
1.2.7.3	Capitalisation sur l'impact du dispositif de formation à la vie associative Montant de l'activité : 3 000 000 FCFA	Au cours du dernier trimestre une étude d'impact du dispositif sera menée. Financement de cette activité par prestation de service. Cette activité est différente de l'activité 1.2.5.4 qui vise à capitaliser sur le dispositif d'audits de proximité. Un guide de la vie associative sera diffusé. Les guides de formation à la vie associative seront édités afin que ces formations aient un impact plus large au-delà des bénéficiaires direct de la formation.
1.2.8.1	Mise en œuvre d'une formation pour les OSC sur les méthodes de travail avec les médias. Montant de l'activité : 7 200 000 FCFA	Les ateliers menés avec les médias pendant le DP1 ont montré que les outils de base de travail avec les médias (dossier de presse, communiqué de presse etc.) n'étaient pas maîtrisés par les OSC. Une formation spécifique dans ce domaine a été montée sur le DP2. Elle sera renouvelée sur le DP3. Financement de cette activité par contrat de services en procédure négociée, le montant étant inférieur à l'équivalent de 10.000 euros.
1.2.9.1	Développement au sein du MASTER gouvernance et société civile de l'UCAC de la dimension société civile Montant de l'activité : 20 000 000 FCFA	Sur le DP2 la refonte du MASTER a été menée à bien. Une collaboration avec une université française a été montée. Sur le DP3 le fonctionnement du MASTER sera appuyé sous forme d'une subvention ainsi que la création de bourses d'études pour l'année universitaire 2010/2011.
Composante 3 : Fonds de subvention : 685 700 000 FCFA		
1.3.2.1	Mise en œuvre des activités menées lors du 2 ^e appel à proposition.	Le 2 ^e appel à proposition a été lancé au cours du DP2.

	Montant de l'activité : 604 000 000 FCFA	
1.3.2.2	Dispositif d'accompagnement Montant de l'activité : 81 700 000 FCFA	Les assistants plaidoyer et les auditeurs de proximité auront un rôle d'accompagnement des projets sélectionnés dans le cadre du 2 ^e appel. Des formations spécifiques seront montées (enquêtes, études micro économiques, méthode et outils de suivi de projets etc.). Des réunions avec les OSC bénéficiaires de l'AP (1 ^{er} et 2 ^e) seront organisées pour capitaliser sur les meilleures pratiques.
Composante 4 : Cadre juridique : 33 900 000 FCFA		
1.4.2.1	Conception et mise en œuvre d'un code de déontologie conduisant à une certification pour les ONG ; associations et GIC Montant de l'activité : 3 650 000 FCFA	Cette activité se déroule sur la durée du PASOC. Des processus ont été initiés (NWADO et CONGAC) sur le DP1 et le DP2, ils seront maintenus. L'objectif est d'arriver à un ou plusieurs codes qui soient effectivement respectés par celles des OSC qui y adhèrent.
1.4.3.1	Renforcement progressif, au rythme des spécificités des OSC (ONG, associations et GIC), de faitières ayant un statut juridique Montant de l'activité : 7 250 000 FCFA	La structuration des OSC autour de leurs préoccupations collectives et institutionnelles est un processus de longue haleine. Les partenaires et l'Etat ont besoin d'interlocuteurs légitimes et de mécanisme de représentativité acceptés par les OSC. Appui méthodologique et financier aux OSC qui souhaitent avancer dans cette direction dans le respect d'une logique de la demande. Ces appuis se feront sous forme de subvention. Etre plus précis
1.4.5.2	Elaboration de propositions d'amélioration du cadre juridique des OSC Montant de l'activité : 4 900 000 FCFA	Sur le DP1 une enquête de perception a été menée. Sur le DP2, 10 ateliers régionaux avec des acteurs de la société civile ont permis de préparer des résolutions à l'endroit des pouvoirs publics afin d'améliorer le cadre réglementaire et législatif. Conformément au point « a » de l'axe 4, sur le DP3, ces analyses permettront de disposer d'un cadre de propositions au législateur issues de la société civile pour des pistes d'amélioration du cadre juridique.
1.4.6.2	Appui au plaidoyer pour la mise en œuvre de l'article 40 du budget de l'Etat et des autres droits reconnus pour les ONG agréées.. Montant de l'activité : 3 500 000 FCFA	Le budget de l'Etat a prévu le financement des ONG agréées. Les textes d'application de ce dispositif tardent. Au travers de la commission d'agrément et via la plate forme des ONG agréées en cours de constitution, un plaidoyer est nécessaire. Un plaidoyer pour une tolérance administrative vis-à-vis des OSC non encore agréées sera mené. En outre, les exonérations et autres avantages prévus par la loi doivent également faire l'objet d'un plaidoyer. Sous une forme de subvention cet appui sera destiné aux structures qui souhaitent avancer dans ce sens dans le respect d'une logique de la demande. Sur le DP1 et le DP2 le collectif des ONG agréées a entamé un travail de concertation avec le MINADT.
1.4.7.1	Réunions de concertation pour les syndicats.	Mise à disposition de moyens pour l'organisation de plusieurs séminaires à destination des centrales

	syndicales, en vue de la meilleure structuration du monde syndical dans le cadre de leurs dynamiques confédérales..
Montant de l'activité : 14 600 000 FCFA	

A noter que les activités de clôture du programme seront menées à partir de juin 2011.

- Désengagement progressif du personnel de l'UGP
- Après accord de l'ON dévolution éventuelle des équipements des OR Clôture des contrats en cours
- Transfert des équipements et des archives du projet
- Clôture des comptes.

1.5. Mise en œuvre

La mise en œuvre du PASOC est confiée à l'unité de gestion du programme (UGP) dans le cadre d'un contrat d'assistance technique avec SATEC/BDPA

1.5.1. Moyens physiques et non physiques

L'UGP est composée de 2 experts principaux : (un Régisseur Coordonnateur de L'UGP, un Comptable) et d'un spécialiste en gestion de fonds de subvention recruté sur devis programme.

Le personnel d'appui recruté sur le DP0 se compose de deux secrétaires, deux chauffeurs, et d'un agent d'entretien/coursier. Sur le DP2 un assistant comptable a été recruté.

Les projections du budget de fonctionnement de l'UGP sur la durée du PASOC ne permettent pas, comme cela était prévu dans la convention de financement 9624 CM, de recruter de l'expertise permanente salariée supplémentaire. Pour répondre à ce besoin de l'UGP dans les domaines de la documentation et de l'appui à l'UGP pour l'animation sur le terrain du dispositif des organisations relais, il sera fait appel à de l'expertise junior sous statut volontaire.

Sur le devis programme de démarrage, les moyens suivants ont été acquis

- La location d'une villa composée de 4 bureaux ainsi que de deux salles de réunion.
- Un véhicule 4x4 (Toyota Prado) et un véhicule de liaison (Peugeot 307 Break)
- Des équipements et matériels (mobilier, ordinateurs, imprimantes, climatiseurs, imprimantes etc.) ainsi qu'une connexion Internet (ADSL)

1.5.2. Organisation

- Le maître d'ouvrage est le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. MINEPAT, Ordonnateur National.

- Le maître d'œuvre est le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. MINEPAT

- Le maître d'œuvre délégué est l'Unité de Gestion du Programme mise en place dans le cadre d'une opération décentralisée indirecte privée.

- Un comité de pilotage institué par décision ministérielle n° 0539/MINEPAT/CAB du 14 avril 2008 et composé de membres de droit et de deux observateurs (UGP-DCE). 4 membres sont issus des familles d'acteurs de la société civile (syndicats, confessionnels, ONG agréées et monde associatif) 3 membres sont issus de l'administration et de la CAON. La présidence est assurée par le représentant de l'Ordonnateur National et la vice présidence par une personne issue de la société civile. Le Chef de projet assure le secrétariat du comité. Le comité de pilotage se réunit normalement deux fois par an. Il approuve les devis programmes et les grandes orientations du PASOC. Il a également un rôle consultatif.

Il est également mis en place :

- Un conseil scientifique auprès de l'UGP. Composé de 6 membres, désignés par le Chef de projet, il assure la cohérence scientifique des différents travaux menés pendant la durée du PASOC (monographies, diagnostics, études). La participation à ce conseil est bénévole.

- Des organisations relais dans chacune des 10 régions ayant compétence sur la région. Sans être des relais politiques du PASOC, ces organisations sont facilitateurs et devront apporter un support opérationnel au PASOC dans la mise en œuvre de ses activités. Pour éviter qu'elles ne soient que de simples sous traitants et participent bien aux objectifs de structuration collective des OSC, elles s'inscriront dans des réseaux et seront portées collégialement par leurs consœurs. Les collègues pourront intégrer également une personne désignée par la communauté urbaine. Les collègues auront un rôle de garantie des principes de solidarité et de prix sociaux des prestations mises en œuvre par les organisations relais. Elles relayeront également les informations du PASOC. La participation au collège est bénévole.

1.5.3. Conditions spéciales

Il s'agit des conditions suivantes :

- La stabilité politique du pays est garantie et permet une consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance.
- L'Etat s'engage à appliquer les dispositions de l'Accord de Cotonou en ce qui concerne les acteurs non étatiques (ouverture et implication dans le dialogue sur les politiques nationales de développement).
- Le cadre propice actuel au partenariat Etat société civile est renforcé.
- Le comité de pilotage peut valablement se réunir.
- La motivation des OSC à s'engager comme acteur crédible et responsable est suffisante.
- Les OSC et les réseaux d'OSC sont aptes à monter et mettre en œuvre des projets.
- Les différents prestataires de marché ou issus de l'économie sociale et solidaire à recruter sont compétents et disponibles.

1.6. Calendrier prévisionnel d'exécution

	juin	juil	août	sept	oct	nov	dec	janv	fév	mars	avr	mai
Composante mise en réseau												
1.1.1.4												
1.1.1.5												
1.1.3.1												
1.1.3.2												
1.1.4.4												
1.1.5.1												
1.1.7.1												
1.1.9.1												
Composante renforcement des capacités												
1.2.1.2												
1.2.3.1												
1.2.3.2												
1.2.3.3												
1.2.3.5												
1.2.5.3												
1.2.5.4												
1.2.6.1												
1.2.7.2												
1.2.7.3												
1.2.8.1												
1.2.9.1												
Composante fonds de subvention												
1.3.2.1												
1.3.1.3												
Composante cadre juridique												
1.4.2.1												

1.4.3.1 Renforcement progressif, au rythme des spécificités des OSC, des faïtières formelles par thématiques, ou par familles d'acteurs, ou par région												
1.4.5.2 Elaboration des propositions d'amélioration du cadre juridique												
1.4.6.2 Appui au plaidoyer pour la mise en œuvre de l'article 40 du budget de l'Etat												
1.4.7.1 Organisation des réunions pour les syndicats en lien avec le BIT												

Annexe 2 Cadre logique du PASOC DP3 (tous les paragraphes en italiques sont extraits de la convention UE/Cameroun)

Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
<p>Objectif global Assurer la participation et la contribution pleines et entières des acteurs non étatiques dans la définition, la programmation, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des programmes et politiques nationales de développement pour lutter contre la pauvreté.</p>			
<p>Objectif spécifique Renforcement institutionnel de la société civile, à travers le développement des capacités organisationnelles et techniques et l'amélioration du fonctionnement de ses composantes.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) les OSC s'organisent dans des réseaux stables 2) Les OSC réalisent régulièrement des activités concertées pertinentes dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et le développement socio-économique 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Plans et rapports d'activité de réseaux et dynamiques d'organisations 	
<p>Résultat 1 : Les OSC et les autres NSA échangent régulièrement et continuellement de l'information pertinente à leurs objectifs et activités, et ils s'organisent par secteur thématique en réseaux opérationnels pour réaliser des stratégies communes, basées sur des objectifs et des visions communes, à mettre en œuvre par des structures autonomes et pérennes.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) 80% des OSC participants au programme, parmi lesquelles au moins 50% interviennent sur la thématique genre, ont accès à l'information par rapport aux activités et les secteurs des autres OSC à travers la base de données 2) 60% dont au moins 50% d'OSC féminines, des OSC enregistrées dans la base de données se reconnaissent dans au moins un secteur thématique et adhèrent à un réseau opérationnel y afférent. 3) Pour chaque secteur thématique des procédures d'échanges d'information stratégiques sont opérationnels. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Publication d'un rapport sur les rencontres et les échanges d'informations entre les OSC 2) Base de données 3) Echanges de mails ou de lettres entre les OSC 4) Rapports des OSC qui montrent les échanges d'information avec d'autres OSC 5) Conventions et procédures écrites par secteur par rapport aux modalités d'échanges 	<p>NB : Sur la base des études de faisabilité menées et des études de contact sur le terrain, on a évalué égal à 350 le nombre potentiel d'OSC à cibler. Tous les pourcentages ci-dessous sont exprimés sur la base de cette estimation.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) l'implication d'un nombre suffisant d'organisations représentatives
<p>Résultat 2 Les compétences et les capacités des OSC et de leurs structures communes sont renforcées leur permettant de jouer leur rôle complémentaire au processus de développement et à la réduction de la pauvreté.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) 70% dont au moins 50% interviennent sur la thématique genre, des OSC participant au programme d'appui conseil ont élaboré des plans stratégiques et des plans opérationnels pour leurs organisations et avec leurs associés dès l'année n+2 2) 80% dont au moins 30% interviennent sur la thématique genre, des OSC participant au programme d'appui conseil maintiennent sur plusieurs années une administration et une comptabilité correcte et une structure comptable efficace avant la fin de l'année n+2 3) Pour chaque secteur thématique 4 plans de plaidoyer au niveau national sont mis en œuvre avant la fin de l'année n+3 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Publication des rapports des OSC qui montrent l'indication de stratégies organisationnelles 2) Audits externes qui prouvent la validité des systèmes comptables 3) Plans de plaidoyer commun et rapport des OSC. 	
<p>Résultat 3 Les OSC consolident leurs expériences et leurs compétences par l'élaboration et la mise en œuvre par eux-mêmes des projets visant à la fois à renforcer la structuration institutionnelle et la réalisation des initiatives et des NSA.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Au moins 40% parmi lesquelles au moins 50% interviennent sur la thématique genre, des organisations prenant part au programme appui conseil ont élaboré des propositions de projet à l'appui à la structuration des NSA/OSC qui sont finançables dans le cadre du volet de subventions 2) 70% des projets financés réalisent les résultats quantifiables visés. 3) 50% des projets financés doivent intervenir dans le domaine de la promotion du genre. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Rapport de l'atelier de validation 2) Charte de déontologie et atelier de validation 3) Rapport d'activité des organisations impliquées. 4) Atelier de suivi. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Engagement réel d'un bon nombre d'acteurs capables de constituer une masse critique 2) Les procédures FED sont maîtrisables par les OSC.
<p>Résultat 4 Le cadre juridique et institutionnel qui régleme le fonctionnement des NSA ainsi que les relations entre eux et avec</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Une proposition pour l'amendement du cadre juridique en vigueur a été validée au niveau national 2) Une charte de déontologie a été arrêtée et nationalement 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Rapport de l'atelier de validation 2) Charte de déontologie et atelier de validation 	<p>L'Etat est prêt à réviser le cadre juridique et à s'engager sur des réformes de partenariat avec les</p>

les autres partenaires est à la fois propice à l'évolution positive des OSC en ce qui concerne leur rôle complémentaire au processus de développement et il est appliqué et reconnu.	validée et est opérationnelle auprès de 80% des organisations ayant participé au programme d'appui conseil.	3) Rapport d'activité des organisations impliquées 4) Atelier de suivi	ANEs
--	---	---	------

Développement des résultats par composantes pour la période du troisième devis programme de croisière (DP3)

Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
<p>Résultat 1 : COMPOSANTE MISE EN RESEAU, INFORMATION, COMMUNICATION</p> <p>Les OSC et les autres NSA échangent régulièrement et continuellement de l'information pertinente à leurs objectifs et activités, et ils s'organisent par secteur thématique en réseaux opérationnels pour réaliser des stratégies communes, basées sur des objectifs et des visions communes, à mettre en œuvre par des structures autonomes et pérennes</p>	<p>1) 80% des OSC participants au programme, parmi lesquelles au moins 50% interviennent sur la thématique genre, ont accès à l'information par rapport aux activités et les secteurs des autres OSC à travers la base de données</p> <p>2) 60% dont au moins 50% d'OSC féminines, des OSC enregistrées dans la base de données se reconnaissent dans au moins un secteur thématique et adhèrent à un réseau opérationnel y afférent.</p> <p>3) Pour chaque secteur thématique des procédures d'échanges d'information stratégiques sont opérationnelles.</p>	<p>1) Publication d'un rapport sur les rencontres et les échanges d'informations entre les OSC</p> <p>2) Base de données</p> <p>3) Echanges de mails ou de lettres entre les OSC</p> <p>4) Rapports des OSC qui montrent les échanges d'information avec d'autres OSC.</p> <p>5) Conventions et procédures écrites par secteur par rapport aux modalités d'échanges</p>	<p>1) l'implication d'un nombre suffisant d'organisations représentatives</p>
<p>Résultat 1.1 La connaissance des concepts de la société civile sont partagés par les acteurs de la société camerounaise.</p>	<p>1) Un état des lieux de la collaboration entre les pouvoirs publics et les OSC est réalisé</p>	<p>1) Rapport de l'étude</p>	<p>1) Accès à l'information auprès de pouvoirs publics</p>
<p>Résultat 1.2 Les acteurs de la société civile utilisent le PASOC comme un outil à leur service et ne le considèrent pas comme un acteur</p>	<p>Pas d'indicateur pour ce résultat</p>		
<p>Résultat 1.3 Les OSC travaillent sur leurs convergences autour des trois champs thématiques du PASOC</p>	<p>1) Au moins deux sites web collectifs de la société civile qui privilégient le partage d'information sont réalisés</p>	<p>1) Site web 2) Rapport du bénéficiaire</p>	<p>Des demandes de sites web collectifs pertinentes sont faites par es OSC</p>
<p>Résultat 1.4 Les OSC sont plus présentes dans l'espace public autour des trois thématiques du PASOC</p>	<p>1) Au moins trois émissions radio et télévision sur des sujets collectifs portés par les OSC sont réalisées dont au moins deux sur la question du genre</p> <p>2) Au moins trois publications de la société civile sont faites dont une au moins sur la question du genre</p>	<p>1) CD des émissions 2) Publications</p>	
<p>Résultat 1.5 Des informations générales sur les OSC sont accessibles et mises à jour par la mise en place d'une base de données..</p>	<p>1) Un plan de développement de la base de données est conçu et mis en œuvre</p>	<p>1) Rapport de l'activité</p>	<p>Participation et appropriation par les OSC</p>
<p>Résultat 1.7 Les acteurs de la société civile camerounaise s'inscrivent dans les dynamiques des sociétés civiles internationales.</p>	<p>1) Au moins trois participations actives des OSC aux agendas internationaux sont faites avec au moins une sur la question du genre</p>	<p>1) Rapports d'activités</p>	
<p>Résultat 1.8 Les OSC se concertent en permanence avec le PASOC et contribuent aux orientations du PASOC</p>	<p>1) Au moins deux réunions est organisée avec les OR sur l'orientation et la capitalisation des activités du PASOC</p>	<p>1) Compte rendu de réunion</p>	
<p>Résultat 1.9 La mémoire collective des OSC est maintenue et partagée par une</p>	<p>1) Au moins trois monographies sur la société civile sont faites dont une au moins sur la problématique du genre</p>	<p>1) Monographies</p>	

documentation régulière de leurs activités et par la capitalisation			
---	--	--	--

Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
<p>Résultat 2 :</p> <p>COMPOSANTE RENFORCEMENT DES CAPACITES</p> <p><i>Les compétences et les capacités des OSC et de leurs structures communes sont renforcées leur permettant de jouer leur rôle complémentaire au processus de développement et à la réduction de la pauvreté.</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) 70% dont au moins 50% interviennent sur la thématique genre, des OSC participant au programme d'appui conseil ont élaboré des plans stratégiques et des plans opérationnels pour leurs organisations et avec leurs associés dès l'année n+2 2) 80% dont au moins 30% interviennent sur la thématique genre, des OSC participant au programme d'appui conseil maintiennent sur plusieurs années une administration et une comptabilité correcte et une structure comptable efficace avant la fin de l'année n+2 3) Pour chaque secteur thématique au moins 4 plans communs de plaidoyer au niveau national sont mis en œuvre avant la fin de l'année n+3 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Publication des rapports des OSC qui montrent l'indication de stratégies organisationnelles 2) Audits externes qui prouvent la validité des systèmes comptables 3) Plans de plaidoyer commun et rapport des OSC. 	
<p>Résultat 2.1</p> <p>Des services mutualisés de qualité et de proximité sont disponibles pour les OSC</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Une évaluation des activités de mutualisation des services est faite auprès des OR et des OSC bénéficiaires 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Rapport d'évaluation 	
<p>Résultat 2.2</p> <p>Un fonctionnement collégial prévaut dans la mise en œuvre du PASOC.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Au moins deux réunions d'évaluation sont organisées par la collégialité de chaque OR sur la gestion des services mutualisés 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Rapport d'évaluation 	
<p>Résultat 2.3</p> <p>Des outils méthodologiques de mise en œuvre d'actions de plaidoyer sont disponibles pour les OSC.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Au moins 10 formations aux techniques et outils de plaidoyer sont réalisées avec au moins 30% de participation des femmes à chaque formation 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Rapport de formation 2) Liste des participants 	
<p>Résultat 2.4</p> <p>Des OSC ont acquis une capacité à mener des actions de plaidoyer de qualité ayant un impact sur les décideurs publics</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Au moins 50% des projets de plaidoyer menés aboutissent à influencer la décision d'une autorité publique. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Rapport d'activités fait par les bénéficiaires 	
<p>Résultat 2.5</p> <p>Les OSC réalisent des audits agréés et des diagnostics pour identifier leurs besoins en formation et améliorer leur fonctionnement et asseoir leur crédibilité</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Au moins 30 organisations (niveau1) ont réalisé un diagnostic de proximité dont 15 organisations qui travaillent sur la thématique genre 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Rapport d'audit 	
<p>Résultat 2.6</p> <p>Des OSC se structurent collectivement et sont capables de développer une vision à moyen terme de leur mission par des plans stratégiques adaptés à leur réalité</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Au moins trois processus de structuration collective sont appuyés dont un sur une thématique genre 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Contrats 2) Rapports d'activités 	
<p>Résultat 2.7</p> <p>Des OSC de 2^e niveau, organisations relais du PASOC sont capables de mener des plans de formation en comptabilité, gestion et dans les champs de travail du PASOC pour leurs pour les OSC de 2^e et 1^{er} niveau</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Au moins 20 formations à la vie associative sont réalisées avec au moins 30% de participation des femmes à chaque formation 	<ol style="list-style-type: none"> 3) Rapport de formation Liste des participants 	
<p>Résultat 2.8</p> <p>Les OSC travaillent de manière plus professionnelle avec les</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Une formation sur les techniques de travail avec les médias est réalisée 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Rapport de formation 	

médias			
Résultat 2.9 Les OSC et leurs partenaires camerounais disposent de compétences de haut niveau sur les dynamiques propres à la société civile.	1) Un Master gouvernance et politique publique, intégrant une option SC est effectif à la rentrée universitaire 2010 2) Au moins 50% des bénéficiaires des bourses d'études sont des femmes	1) Curricula Master 2) Procès verbal d'attribution des bourses	
Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	hypothèses
Résultat 3 : COMPOSANTE FONDS DE SUBVENTION Les OSC consolident leurs expériences et leurs compétences par l'élaboration et la mise en œuvre par eux-mêmes des projets visant à la fois à renforcer la structuration institutionnelle et la réalisation des initiatives et des NSA.	1) <i>Au moins 40% parmi lesquelles au moins 50% interviennent sur la thématique genre, des organisations prenant part au programme appui conseil ont élaboré des propositions de projet à l'appui à la structuration des ANE/OSC qui sont finançables dans le cadre du volet de subventions</i> 2) <i>70% des projets financés réalisent les résultats quantifiables visés.</i> 3) <i>50% des projets financés doivent intervenir dans le domaine de la promotion du genre.</i>	1) <i>Rapport de l'atelier de validation</i> 2) <i>Charte de déontologie et atelier de validation</i> 3) <i>Rapport d'activité des organisations impliquées.</i> 4) <i>Atelier de suivi.</i>	1) <i>Engagement réel d'un bon nombre d'acteurs capables de constituer une masse critique</i> 2) <i>Les procédures FED sont maîtrisables par les OSC.</i>
Résultat 3.1 Des OSC ont la capacité de répondre techniquement et dans de bonnes conditions à des appels à proposition.	1) Au moins 60% des notes succinctes du 2 ^e appel à propositions sont présélectionnées 2) Au moins 50% des notes complètes sont techniquement éligibles au financement	Rapport du comité d'évaluation	
Résultat 3.2 Grâce à l'accès au fonds de subvention, des OSC apportent leur contribution de manière pertinente et positive dans l'espace public	1) Au moins 50% des projets financés débouchent sur des prises de position des décideurs publics visant à améliorer la situation de départ	1) Rapport de capitalisation	
Résultat 3.3 Grâce à l'accès au fonds de subvention, des OSC se sont renforcées mutuellement par leur auto structuration à l'occasion de débats publics	1) 50% des projets financés réalisent et documentent les débats dans l'espace public	1) Rapport de capitalisation 2) Rapports d'activité	
Résultat 3.4 Grâce à l'accès au fonds de subvention, des OSC se sont renforcées en asseyant leur crédibilité, en prouvant leur légitimité et en gagnant en notoriété	1) Au moins 50% des projets financés débouchent sur des prises de décisions des décideurs publics visant à améliorer la situation de départ	1) Rapport de capitalisation 2) Rapports d'activité	

Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
Résultat 4 : COMPOSANTE CADRE JURIDIQUE Le cadre juridique et institutionnel qui régit le fonctionnement des NSA ainsi que les relations entre eux et avec les autres partenaires au développement est à la fois propice à l'évolution positive des OSC en ce qui concerne leur rôle complémentaire au processus de développement et il est appliqué	1) <i>Une proposition pour l'amendement du cadre juridique en vigueur a été validée au niveau national</i> 2) <i>Une charte de déontologie a été arrêtée et nationalement validée et est opérationnelle auprès de 80% des organisations ayant participé au programme d'appui conseil</i>	3) <i>Rapport de l'atelier de validation</i> 4) <i>Charte de déontologie et atelier de validation</i> 5) <i>Rapport d'activité des organisations impliquées</i> 6) <i>Atelier de suivi</i>	<i>L'Etat est prêt à réviser le cadre juridique et à s'engager sur des réformes de partenariat avec les NSA</i>

<i>et reconnu</i>			
Résultat 4.1 Les OSC connaissent et valorisent le cadre juridique existant	Pas d'indicateur pour ce résultat		
Résultat 4.2 Des OSC s'approprient une démarche qualité portée collectivement	1) Un code de déontologie conduisant à une certification pour les ONG et associations est conçu par les OSC	1) Code de déontologie	
Résultat 4.3 Les OSC construisent des structures de coordination communes ayant vocation à être reconnues et reconnues par les pouvoirs publics, capables de les représenter, de porter leurs préoccupations institutionnelles communes et de mettre en œuvre une politique de certification interne.	1) Au moins deux structures de coordination communes sont financées	1) Contrats 2) Rapports d'activités	
4.4			
Résultat 4.5 Des OSC élaborent des propositions d'actualisation du cadre juridique qui seront proposées aux pouvoirs publics dans les DP suivants	1) 10 réunions régionales d'analyse du cadre juridique par les OSC sont organisées 2) Avant la fin du DP3, un projet d'actualisation du cadre juridique est proposé aux autorités par les OSC	1) proposition d'actualisation du cadre juridique	
Résultat 4.6 Des mécanismes de facilitation à l'accès au financement institutionnel sont travaillés.	1) Au moins une action de plaidoyer est menée par les OSC pour l'application de l'article 40 du budget de l'Etat	1) Rapport de 'activité	
Résultat 4.7 Les syndicats avancent dans leur structuration collective.	1) Au moins deux ateliers de structuration collective avec les syndicats sont réalisés	1) Rapport d'activité	

Activités composante 1 : Mise en réseau	Activités à réaliser
Résultat global (convention) : Les OSC et les autres NSA échangent régulièrement et continuellement de l'information pertinente à leurs objectifs et activités, et ils s'organisent par secteur thématique en réseaux opérationnels pour réaliser des stratégies communes, basées sur des objectifs et des visions communes, à mettre en œuvre par des structures autonomes et pérennes	Activités générales (convention) - <i>Le programme appuie les OSC et NSA à la mise en place et la gestion et l'entretien d'une base de données qui est exhaustive et généralement accessible.</i> - <i>Le programme appuie à l'élaboration et à la réalisation d'un plan d'information du public pertinent, à la fois au niveau des provinces et au niveau national, à concevoir et à mettre en œuvre avec l'implication des acteurs.</i> - <i>Les différents acteurs au développement définissent et clarifient dans les ateliers leurs rôles</i> - <i>Les OSC organisent plusieurs ateliers ayant pour objectif de faciliter le regroupement des OSC en secteurs thématiques</i>
Résultat 1.1.1 La connaissance des concepts de la société civile sont partagés par les acteurs de la société camerounaise.	- 1.1.1.4 Formation/information des agents de l'Etat sur la notion de société civile et sur le PASOC - 1.1.1.4.1 Recensement des activités / processus / programmes menés en partenariat entre les pouvoirs publics et les OSC - 1.1.1.4.2 Organisation d'un atelier d'échanges et de partage d'information
Résultat 1.1.2 Les acteurs de la société civile utilisent le PASOC comme un outil à leur service et ne le considèrent pas comme un acteur.	L'ensemble des activités des résultats la composante 1 contribuent à l'atteinte de ce résultat.

<p>Résultat 1.1.3 Les OSC travaillent sur leurs convergences autour des trois thématiques du PASOC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1.1.3.1 Développement du site WEB bilingue spécifiquement sur les activités du PASOC avec une meilleure visibilité sur le genre - 1.1.3.1.1 Traduction en anglais de tous les documents émis par le PASOC - 1.1.3.2 Appui aux sites web collectifs de la société civile qui privilégient et partagent l'information avec un accent sur le genre
<p>Résultat 1.1.4 Les OSC sont plus présentes dans l'espace public autour des trois thématiques du PASOC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1.1.4.4 Développement de la visibilité des OSC dans l'espace public - 1.1.4.4.1 Promotion d'émissions radios et télévision sur des sujets collectifs portés par les OSC - 1.1.4.4.2 Soutien aux publications de la société civile. - 1.1.4.4.3 Soutien aux événements grands publics promouvant la citoyenneté dans l'espace public.
<p>Résultat 1.1.5 Des informations générales et d'actualité sur les OSC sont accessibles et mises à jour par la mise en place d'une base de données.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1.1.5.1 Développement de la base de données du PASOC - 1.1.5.1.1 Développement de la base de données (prise en charge d'un prestataire et des coûts techniques) - 1.1.5.1.2 transfert de la gestion de la base à une OSC
<p>-</p>	<p>-</p>
<p>Résultat 1.1.7 Les acteurs de la société civile camerounaise s'inscrivent dans les dynamiques des sociétés civiles internationales. (résultat complémentaire au 1.1.4)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1.1.7.1 Appui aux OSC pour leur participation active aux agendas internationaux (Agences onusiennes, FSM, réseaux mondiaux) - 1.1.7.1.1 Réunions préparatoires au Cameroun - 1.1.7.1.2 Expertise spécifique - 1.1.7.1.3 Prise en charge des voyages - 1.1.7.1.4 Réunions de restitution
<p>Résultat 1.1.8 Les OSC se concertent en permanence avec le PASOC et contribuent aux orientations du PASOC</p>	<p>-</p>
<p>Résultat 1.1.9 La mémoire collective des OSC est maintenue et enrichie par une documentation régulière de leurs activités et par la capitalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1.1.9.1 Mise en place d'un dispositif de documentation/capitalisation sur la société civile au Cameroun - 1.1.9.1.2 Conseil scientifique du PASOC - 1.1.9.1.3 Réalisation et diffusion de monographies utiles sur la société civile au Cameroun - 1.1.9.1.3 Acquisition d'ouvrages et de la documentation utile - 1.1.9.1.4 transfert à des structures ad hoc (centres de ressources, centres de recherche)

<p>Activités composante 2 : Renforcement des capacités</p>	<p>Activités à réaliser</p>
<p>Résultat global (convention) :</p> <p><i>Les compétences et les capacités des OSC et de leurs structures communes sont renforcées leur permettant de jouer leur rôle complémentaire au processus de développement et à la réduction de la pauvreté.</i></p>	<p>Activités générales (convention)</p> <p><i>- Sur la base d'une présélection le programme élabore des diagnostics organisationnels et institutionnels aboutissant à l'application en trois cycles des plans d'appui conseils aux organisations concernées, leur permettant de renforcer les capacités spécifiques nécessaires</i></p> <p><i>- Le programme définit et réalise un programme de formation au sens large et en principe accessible à toutes les OSC pour le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles, l'échange stratégique d'information, le renforcement des compétences techniques spécifiques et la maîtrise d'œuvre.</i></p>
<p>Résultat t 1.2.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1.2.1.2 Animation du PASOC par et avec les OSC avec un focus sur le genre

Des services mutualisés de qualité et de proximité sont disponibles pour les OSC	<ul style="list-style-type: none"> - 1.2.1.2.1 Réunions régionales des OR du PASOC - 1.2.1.2.2 Participation des OSC aux instances du PASOC - 1.2.1.2.3 Ateliers régionaux des organisations relais
Résultat 1.2.2 Un fonctionnement collégial prévaut dans la mise en œuvre du PASOC.	Les activités du résultat 2.1 contribuent à l'atteinte de ce résultat
Résultat 1.2.3 Des OSC ont acquis une capacité à mener des actions de plaidoyer de qualité ayant un impact sur les décideurs publics.	<ul style="list-style-type: none"> - 1.2.3.1 Développement de la stratégie de formation au plaidoyer pour les OSC pour la durée du PASOC - 1.2.3.1.1 Mise en œuvre de formations au plaidoyer dans chaque région à destination des OSC - 1.2.3.2 Appui méthodologique et financier pour faciliter et capitaliser les tenues de réunions des coordinations, plates formes, etc. - 1.2.3.2.1 Financements de réunions, documents de synthèse - 1.2.3.3 Appui méthodologique et financier pour la participation active des OSC aux débats publics dans le cadre des mécanismes portés par les pouvoirs publics (nationaux ou locaux) - 1.2.3.3.1 Expertise camerounaise - 1.2.3.3.2 Réunions préparatoires - 1.2.3.3.3 Développement d'une expertise alternative (études, consultants, documentation,) - 1.2.3.4 Réunions de restitution - 1.2.3.5 Etude de capitalisation avec un focus sur le genre
Résultat 1.2.4 Des outils méthodologiques de mise en œuvre d'actions de plaidoyer sont disponibles pour les OSC	
Résultat 1.2.5 Les OSC réalisent des audits agréés et des diagnostics pour améliorer leur fonctionnement, asseoir leur crédibilité et identifier leurs besoins en formation.	<ul style="list-style-type: none"> - 1.2.5.3 Mise à disposition des OSC du dispositif de diagnostic de proximité (en partenariat avec les organisations relais) - 1.2.5.1.1 Réalisation des diagnostics - 1.2.5.4 Capitalisation sur le dispositif
Résultat 1.2.6 Les acteurs de la société civile partagent collectivement des objectifs institutionnels et se regroupent formellement pour mener des activités institutionnelles communes. et elles sont capables de développer une vision à moyen terme de leur mission par des plans d'orientation adaptés à leur réalité	<ul style="list-style-type: none"> - 1.2.6.1 Appui à la structuration institutionnelle et formelle des collectifs d'OSC - 1.2.6.1.1 Appui méthodologique et financier sur les processus de structuration formelle (fédérations, faïtières) - 1.2.6.1.2 Appui méthodologique et financier pour que les collectifs de la SC tiennent dans de bonnes conditions démocratiques leurs réunions statutaires - 1.2.6.1.3 Capitalisation sur ce résultat en préparation au prochain programme.
Résultat 1.2.7 Des OSC de 2 ^e niveau, organisations relais pour le PASOC sont capables de mener des plans de formation en comptabilité, gestion, et dans les champs de travail du PASOC pour les OSC de 1 ^{er} et 2 ^e niveau.	<ul style="list-style-type: none"> - 1.2.7.2 Mise en œuvre des cycles de formation (en partenariat avec les organisations relais). - 1.2.7.1.1 Formation des OSC - 1.2.7.3 Capitalisation sur le dispositif
Résultat 1.2.8 Les OSC travaillent de manière plus professionnelle avec les médias	<ul style="list-style-type: none"> - 1.2.8.1 Mise en œuvre d'un plan de formation pour les OSC sur les outils de travail avec les médias - 1.2.8.1.1 Montage de la formation - 1.2.8.1.2 Mise en œuvre de la formation.

<p>Résultat 1.2.9 Les OSC et leurs partenaires camerounais disposent de compétences de haut niveau sur les dynamiques propres à la société civile par la mise à disposition d'une formation diplômante à destination des militants et des professionnels de la société civile.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1.2.9.1 Développement au sein du MASTER gouvernance et société civile de l'UCAC de la dimension Sté civile - 1.2.9.1.1 Appui financier au fonctionnement du MASTER - 1.2.9.1.2 Création de 10 bourses d'études
---	---

<p>Activités composante 3 : Fonds de subvention</p>	<p>Activités à réaliser</p>
--	------------------------------------

<p>Résultat global (convention) Les OSC consolident leurs expériences et leurs compétences par l'élaboration et la mise en œuvre par eux-mêmes des projets visant à la fois à renforcer la structuration institutionnelle et la réalisation des initiatives et des NSA.</p>	<p>Activité générales (convention) <i>- Le programme met en place et en œuvre un fonds de subvention permettant aux OSC de renforcer leur plaidoyer et de renforcer leurs expériences et compétences dans le domaine de la structuration de leurs stratégie set de leurs activités par secteur thématique</i></p>
<p>Résultat 1.3.1 Des OSC ont la capacité de répondre techniquement et dans de bonnes conditions au 2^e appel à proposition du PASOC.</p>	
<p>Résultat 1.3.2 Grâce à l'accès au fonds de subvention, des OSC se sont renforcées en asseyant leur crédibilité, en prouvant leur légitimité et en gagnant en notoriété</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1.3.2.1 Mise en œuvre des activités sélectionnées lors du 2e appel à proposition - 1.3.2.1.1 Financement des subventions - 1.3.2.2. Dispositif d'accompagnement par les OR - 1.3.2.2.1 Formations spécifiques aux techniques d'enquêtes et aux relations avec la presse - 1.3.2.2.2 Suivi par les assistants plaidoyer et les auditeurs de proximité.

<p>Activités composante 4 : Cadre juridique</p>	<p>Activités à réaliser</p>
<p>Résultat global (convention) <i>Le cadre juridique et institutionnel qui régleme le fonctionnement des NSA est à la fois propice à l'évolution positive des OSC en ce qui concerne leur rôle complémentaire au processus de développement et il est appliqué et reconnu</i></p>	<p>Activités générales (convention) <i>- Le programme réalise une étude de faisabilité technique pour l'amendement et le perfectionnement du cadre juridique et réglementaire. - Le programme facilite la tenue des ateliers et des groupes de travail pour arrêter une déontologie commune entre les NSA/OSC y intégrant les autres partenaires au développement. - Le programme assiste les OSC et les NSA à publier les résultats des propositions d'amendements du cadre juridique et réglementaire.</i></p>
<p>Résultat 1.4.1 Les OSC connaissent et valorisent le cadre juridique existant</p>	
<p>Résultat 1.4.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1.4.2.1 Conception et mise en œuvre d'un code de déontologie conduisant à une certification pour les ONG et associations

Des OSC s'approprient une démarche qualité et déontologique portée collectivement	<ul style="list-style-type: none"> - 1.4.2.1.1 Sélection d'une structure pour l'implication des OSC intéressées aux dynamiques porteuses d'un code de déontologie - 1.4.2.1.2 Appui aux réunions de concertation de la société civile qui évoluent sur le sujet - 1.4.2.1.3 Processus de plaidoyer pour la reconnaissance de ce code auprès des PTF - 1.4.2.1.4 Etude de capitalisation sur le sujet pour le prochain programme
<p>Résultat 1.4.3 Les OSC construisent des structures de coordination communes ayant vocation à être reconnues par les pouvoirs publics, capables de les représenter, de porter leurs préoccupations institutionnelles communes et de mettre en œuvre une politique de certification interne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1.4.3.1 Renforcement progressif, au rythme des spécificités des OSC (ONG, associations et GIC), de faitières formelles par thématiques, ou par famille d'acteurs ou par régions. - 1.4.3.1.1 Appui méthodologique et financier aux OSC qui souhaitent avancer dans cette direction (réunions, expertise, publications)
<p>Résultat 1.4.4 Des partenaires au développement envisagent de s'approprier la démarche qualité portée par les OSC</p>	
<p>Résultat 1.4.5 Des OSC élaborent des propositions d'actualisation du cadre juridique qui seront proposées aux pouvoirs publics dans les DP suivants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1.4.5.2 Elaboration de propositions d'amélioration du cadre juridique par les OSC - 1.4.5.2.1 Appel à expertise camerounaise pour l'élaboration de propositions - 1.4.5.2.2 Elaboration de propositions par l'organisation de réunions de concertation (en lien avec l'activité 4.2.1 et 4.3.1)
<p>Résultat 1.4.6 Des mécanismes de facilitation à l'accès aux financements institutionnels sont travaillés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1.4.6.2 Appui au plaidoyer pour la mise en œuvre de l'article 40 du budget de l'Etat - 1.4.6.2.1 Actions de plaidoyer
<p>Résultat 1.4.7 Les syndicats avancent dans leur structuration collective.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1.4.7.1 En lien avec le BIT organisation de réunions de concertation pour les syndicats. - 1.4.7.1.2 ateliers nationaux

